

CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf, le deux mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMEs se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire.

Etaient Présents : MM. GUERINEAU. DESSARD. Mme VERNAT. Adjoints.
MM.PLOTON. DECHENE. LABARRE. .LEMAISTRE, BERTRAND

Arrivée à 20h38 de M PLOTON

Arrivée à 20h41 de M DECHENE

Absents excusés : Mme RIVENEAU.

M TERRASSON ayant donné procuration à M GUERINEAU

Date de convocation : 25 avril 2019

Date d'affichage : 25 avril 2019

Mme Virginie VERNAT a été désignée comme secrétaire de séance



Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 10 avril 2019

1. Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de communes Loches Sud Touraine
2. Approbation de la charte du bibliothécaire volontaire.
3. Choix des tarifs de la vente des cartes postales.
4. Acceptation de dons.
5. Candidature auprès de la SAFER du Centre pour l'acquisition de parcelles.

Questions et informations diverses

Décisions du Maire :

- Acceptation de l'avant-projet travaux de voirie.

Observation sur le Procès-verbal du 10 avril 2019 :

Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.



RECOMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

Mme le maire propose d'enlever ce point à l'ordre du jour et de l'examiner en question diverses.

N° 2019-05-01 : SIGNATURE DE LA CHARTE DES BIBLIOTHECAIRES.

Arrivée à 20h38 de M PLOTON

Arrivée à 20h41 de M DECHENE

Suite à la présentation de la charte ; Madame le Maire rappelle notamment que la bibliothèque est un service pour lequel, le bénévole bénéficie de formations professionnelles encadrées par un responsable de la Direction déléguée du Livre et de la Lecture Publique (DdLLP). Les frais de formation et l'achat du fond dont il a la responsabilité sont pris en charge par la collectivité.

Madame le Maire informe que Mmes GUERINEAU Brigitte, LEBRUN Marie-Aude, BONIN Marie-Dominique et M GUERINEAU Claude ont intégré l'équipe de volontaires de la bibliothèque municipale et demande pour ceux-ci, comme pour les autres membres, la signature de la charte du bibliothécaire volontaire.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, et à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer avec Mmes GUERINEAU Brigitte, LEBRUN Marie-Aude, BONIN Marie-Dominique et M GUERINEAU Claude la charte du bibliothécaire volontaire.

N° 2019-05-02 : TARIFS DES CARTES POSTALES :

Monsieur GUERINEAU indique qu'un devis a été demandé pour une impression quadricolore, en brillant comprenant au recto l'illustration « J'aime Sepmes. » de M Pasqualin et au verso, une gravure du XVIIIe siècle de l'Église et deux lignes de présentation de la commune.

IMAGIDEE propose les tarifs suivants :

156,70€ HT pour 250 cartes,

166,30€ HT pour 300 cartes

176€ HT pour 400 cartes

180,70€ HT pour 500 cartes

Pour encaisser les produits issus de la vente de cartes postales, Madame le Maire propose de s'appuyer sur une régie existante et d'établir le prix unitaire à 1€.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

ACCEPTE de modifier l'acte constitutif de la régie photocopie et télécopie à compter du 15 mai 2019

DECIDE de fixer le tarif de la carte postale à 1€.

N° 2019-05-03 : **ACCEPTATION DE DON**

Madame le Maire informe que certains agents et membres du conseil municipal ont tenu à faire un don à la collectivité afin de participer aux obsèques organisées en l'honneur de Madame POUPINEAU Geneviève, Conseillère Municipale, décédée le 28 mars dernier. Madame le Maire propose d'accepter ce don qui s'élève à 40,00 €.

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,
après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

ACCEPTE le don de 40,00€ fait par les agents et conseillers municipaux pour participer aux obsèques de Madame POUPINEAU Geneviève.

N° 2019-05-04 : **CANDIDATURE AUPRES DE LA SAFER DU CENTRE POUR L'ACQUISITION DE PARCELLES**

Suite à l'aménagement foncier réalisé dans le cadre de la construction de la LGV, la SAFER du Centre est propriétaire de plusieurs parcelles situées sur le territoire de la commune de SEPMEs, propose à la vente les parcelles ZW0005 et ZW0008.

Mme Le Maire propose de faire acte de candidature pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZW0008, d'une surface totale de 11a68ca, partie d'un chemin nouvellement créé au lieu-dit « Les Corillous ».

En cas d'attribution des parcelles par la SAFER au profit de la commune, il est proposé de procéder à l'acquisition des biens désignés ci-dessus.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de candidature ci-annexé ;

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,
après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- De faire acte de candidature pour l'acquisition des parcelles référencées **ZW0008** sur la commune de SEPMEs, d'une surface totale de 11a68ca, d'une valeur de 120€.
- En cas d'attribution des parcelles par la SAFER au profit de la commune, de procéder à leur acquisition.
- De préciser qu'en cas d'acquisition des biens concernés, la commune sera redevable des frais SAFER et des frais de notaire.
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le dossier de candidature et, le cas échéant, les conventions de cession et actes à intervenir.

Décisions du Maire :

Madame le Maire rend compte aux conseillers municipaux, des décisions prises, dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal :

2019-04-02 : MAITRISE D'ŒUVRE AVANT-PROJET TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE 2019 :

L'avant-projet présenté par l'entreprise BRANLY-LACAZE est retenu pour les travaux de voirie des secteurs n° 3 : La Tour Sybille et n°4 : Beauregard, hors tranche optionnelle, estimé à un montant total de 8 470€ HT soit 10 164€ TTC.

Informations Diverses :

Organe délibérant de la Communauté de communes :

Mme le Maire informe de la modification du nombre de membres de l'organe délibérant de la Communauté de communes Loches Sud Touraine qui passe à 93 membres suite à la fusion de Tauxigny et Saint-Branch. Lors des prochaines élections cette nouvelle commune aura 2 représentants au lieu de 3.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) :

Une présentation du projet d'aménagement et de développement durable qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat pour la CC Loches Sud Touraine est proposée aux élus le 20 mai 2019 à Manthelan.

Apér'o Jardin le 29 avril 2019 avec le concours de M. Lhermenault, jardinier à Descartes.

Au cours de cette rencontre, une dizaine de personnes dont les deux agents municipaux Richard Briault et Florent Joubert ont abordé de nombreux sujets comme: « taille des haies », l'entretien des trottoirs par les riverains, la possibilité de créer des lieux de compostage « collectifs », la plantation d'arbres à l'occasion d'évènements (naissances, ...), la végétalisation devant les maisons.

Certaines actions pertinentes seront étudiées pour une mise en œuvre.

La Roche Ploquin : La préparation du salon « l'Art et la Plume » se poursuit avec le nouveau directeur de l'Hôtel Monsieur Loison. La prochaine réunion aura lieu le 9 mai 2019.

Travaux de l'Eglise :

Le dossier de demande de subvention auprès de la Région Centre Val de Loire sera examiné en commission le 7 juin 2019.

Tennis féminin de Manthelan :

L'accord est donné au club de tennis féminin de Manthelan pour utiliser le terrain de Sepmes le samedi après-midi.

Escalier du logement rue de la République

La consolidation de l'escalier est possible.

Un devis est en cours de chiffrage.

Garderie :

Monsieur Bertrand évoque un dysfonctionnement au niveau du téléphone. Madame Vernat précise que celui-ci a été changé pendant les vacances d'avril.

Gîte :

De nouveaux couverts ont été achetés. Le magasin « Art de la table » a donné gracieusement le reste des assiettes en sa possession. La production de ce service a été arrêtée. Le 7 mai, le gîte sera entièrement nettoyé bénévolement par Mesdames Viviane Léger et Brigitte Guerineau.

Le Café des familles :

L'Assemblée Générale de l'Association Septimus a eu lieu le 1er mai, afin de prendre en compte cette nouvelle activité dans ses statuts. L'Association a remercié le conseil pour la subvention qui lui a été accordée pour le lancement du café des familles. Les travaux d'aménagement des locaux sont terminés et l'équipement se poursuit.

Agenda :**Manifestation du 5 mai :**

La Municipalité accueille l'Harmonie Sauldre et Sologne : Aubade, suivie d'un repas organisé par le Comité des Fêtes, puis d'un concert de l'Harmonie Sauldre et Sologne à la Salle des Fêtes. La participation au concert est libre, les recettes seront destinées aux travaux de restauration de l'église.

Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous pour la cérémonie est fixé à 10h45. Elle sera suivie d'un vin d'honneur et d'un banquet à la salle des fêtes de Marcé sur Esves.

19 mai : Salon « l'Art et la Plume » au château de la Roche Ploquin (écrivains, artisans, produits locaux, concert ...).

26 mai : élections européennes ;

Un planning des permanences a été réalisé. Un appel citoyen sera fait.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 22h10